



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La MRC de Memphrémagog intégrera les services de Transport des Alentours

.....

Magog, le 3 novembre 2016 – Réunis en séance régulière le mercredi 19 octobre dernier, les membres du conseil de la MRC de Memphrémagog ont décidé de résilier les ententes liant la MRC et l'organisme Transport des Alentours. Conséquemment, les services de transport collectif et adapté seront, à partir du 1^{er} janvier 2017, gérés par la MRC.

Suite à ce changement, tous les services seront maintenus et aucune modification n'est prévue concernant les horaires. Les réservations continueront à se faire au même numéro de téléphone, le 819 843-3350.

Rappelons qu'en vertu d'une entente de délégation de compétences conclue avec les municipalités participantes, la MRC est l'organisme désigné pour assurer les services de transport adapté et collectif sur son territoire. À ce titre, c'est elle qui reçoit l'aide financière du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour ces services et qui complète le financement par le biais de contributions perçues auprès des municipalités desservies. Enfin, il est de la responsabilité de la MRC d'adopter, à chaque année, un plan de transport qu'elle transmet au ministère.

C'est en 2009 que la MRC a désigné Transport des Alentours à titre d'organisme délégué pour la mise en œuvre du plan de transport et assurer la gestion des ressources consacrées au transport adapté et collectif. Afin de permettre à l'organisme de réaliser son mandat, la MRC transférait donc à l'organisme les budgets requis.

Dans un souci de mieux répondre aux besoins des municipalités et de leur population et de simplifier la gestion et l'administration des services de transport, le conseil des maires a décidé de rapatrier le service au sein de la MRC.

« Le conseil de la MRC a entrepris depuis plusieurs mois une réflexion en profondeur de son implication dans divers domaines d'activités et sur la manière d'améliorer ses prestations de services. En parallèle, les récentes coupures dans les différents programmes provinciaux de subvention nous obligent à évaluer comment nous pouvons

poursuivre en maintenant la même qualité de service, avec moins d'argent. Le secteur du transport n'y échappe pas et, à l'instar de plusieurs autres MRC du Québec, nous croyons nécessaire d'optimiser nos ressources afin d'offrir le meilleur service qui soit à la population », a déclaré Joan Westland-Eby, présidente du conseil d'administration de Transport des Alentours et mairesse de Bolton-Est. « Nous tenons à rassurer notre clientèle, et particulièrement celle utilisant les services de transport adapté : la façon de réserver et les employés resteront les mêmes », a-t-elle conclu.

Suite aux changements, la MRC mettra sur pied une structure de concertation avec ses partenaires afin de continuer à prendre en compte les besoins du milieu.

Rappelons que Transport des Alentours offre un service de transport adapté aux citoyens et citoyennes admissibles selon la Politique d'admission du ministère des Transports du Québec. Des services de transport collectif sont aussi offerts à la population générale. Pour consulter l'offre de services complète, visitez le www.transportdesalentours.com/ ou contactez le 819 843-3350.

-30-

Source :

Mme Louise Champoux
Conseillère en communication
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292 poste 239

Information :

Mme Joan Westland-Eby
Présidente
Transport des Alentours
Tél. : 450 776-0760